



Paris, le 8 octobre 2026

COMMUNIQUÉ

Projet de loi de finances 2027 : le Spelc dépose un préavis de grève couvrant toute la période de son examen !

Le projet de loi de finances pour 2027 a été présenté et déposé à l'Assemblée nationale le 1er octobre. Le Gouvernement annonce une hausse de 1,1 milliard d'euros pour l'Éducation nationale et affiche la volonté de poursuivre la baisse du nombre d'élèves par classe, de renforcer la protection des élèves et d'achever la réforme du recrutement et de la formation des enseignants.

Cependant, le schéma d'emplois prévoit la **suppression nette de 1 588 postes d'enseignants** à la rentrée 2027 (dont 338 dans le privé sous contrat). Pour le Spelc, la question budgétaire ne peut pas être dissociée de celle de l'attractivité du métier, des conditions de travail et de la qualité de l'enseignement.

La baisse du nombre d'élèves doit être mise au service de la réussite des élèves et de l'amélioration des conditions de travail, et pas uniquement de façon mathématique au service de la réduction de la dépense publique.

Notre syndicat demande notamment :

- le maintien de moyens d'enseignement suffisants pour éviter les suppressions de classes et préserver l'offre éducative sur tous les territoires ;
- des effectifs par classe permettant réellement de travailler dans de bonnes conditions ;
- un renforcement des moyens de remplacement, alors que les absences non remplacées pénalisent les élèves comme les enseignants ;
- la poursuite de la revalorisation des carrières et des rémunérations, indispensable pour restaurer l'attractivité du métier ;
- des moyens spécifiques pour la formation initiale et continue, alors que la réforme du recrutement modifie profondément l'entrée dans le métier ;
- une meilleure prise en compte de l'enseignement privé sous contrat dans les dispositifs de protection et d'accompagnement des personnels ;
- une totale transparence et le respect de la parité public-privé pour le versement du forfait d'externat.

Alors que les enseignants sont confrontés à une accumulation de difficultés – classes chargées, manque de remplacement, inclusion scolaire, problèmes de sécurité, perte d'attractivité du métier et alourdissement des tâches – le Spelc refuse que les économies budgétaires se traduisent une nouvelle fois par une dégradation des conditions d'enseignement.

Le Spelc sera particulièrement attentif aux débats parlementaires et aux arbitrages qui interviendront au cours de l'examen du PLF 2027 et se réserve la possibilité d'appeler à la grève si ses revendications ne sont pas entendues.

Le Spelc défend les moyens de l'enseignement privé sous contrat lors de l'examen du PLF 2027 !